

DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'EXAMEN D'ACCES AU CRFPA SESSION 2026

Attention :

> Une inscription préalable à l'I.E.J. de l'Université de Bourgogne est obligatoire pour une inscription à l'examen du C.R.F.P.A.

> L'inscription à l'examen d'accès au C.R.F.P.A. se déroule en 2 temps :

1) l'inscription administrative à renvoyer au secrétariat de l'I.E.J. avant le 31/12/2025.

2) l'inscription pédagogique à l'examen via l'ENT (choix des matières) du 16/02 au 30/04/2026.

A L'ATTENTION DES CANDIDATS

NUL NE PEUT SE PRESENTER A L'EXAMEN S'IL N'A PAS CONSTITUE LE DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN AVANT LE 31 DECEMBRE.

NUL NE PEUT SE PRESENTER A L'EXAMEN S'IL N'A PAS PROCÉDE A SON INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AVANT LE 30 AVRIL.

NUL NE PEUT S'INSCRIRE DANS PLUS D'UNE UNIVERSITE.

NUL NE PEUT SE PRESENTER PLUS DE TROIS FOIS A L'EXAMEN DU CRFPA (art. 52 non modifié du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991).

Le dossier complet d'inscription à l'examen doit être envoyé sous enveloppe par lettre recommandée à l'I.E.J., avant le 31 décembre 2025 à l'adresse suivante :

I.E.J. - UFR Droit et Sciences Economique et Politique
4 boulevard Gabriel - BP 17270 - 21072 DIJON Cedex

En cas de litige, seul le justificatif de l'envoi en recommandé que vous aurez conservé fera foi.

La procédure via le site Internet de la Poste du "Recommandé en ligne" n'est pas acceptable.

Le dossier et les pièces à fournir doivent parvenir dans la même enveloppe postale.

AUCUNE INSCRIPTION A L'EXAMEN NE SERA ADMISE APRES LE 31 DECEMBRE 2025

PIECES A FOURNIR PAR TOUS LES CANDIDATS :

- Dossier d'inscription à l'examen du C.R.F.P.A.
- Photocopie d'une pièce d'identité (*carte nationale d'identité, passeport, acte de naissance ou carte de séjour*).
- Photocopie du diplôme de maîtrise ou de master 1 en droit ou du diplôme admis en équivalence
- Un justificatif de domicile à votre nom (assurance habitation, facture téléphone, etc...)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'EXAMEN D'ACCES
AU CRFPA SESSION 2026

N° étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--

NOM : _____ Prénom : _____

NOM D'USAGE : _____ Nationalité : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

_____ , _____

Adresse électronique personnelle : _____

DIPLOME EXIGE POUR SE PRESENTER A L'EXAMEN (JOINDRE UN JUSTIFICATIF)

☐ MAITRISE EN DROIT (LES CANDIDATS EN COURS DE M1 DEVRONT FOURNIR LE JUSTIFICATIF DE L'OBTENTION DU DIPLOME AVANT LE 1ER AOUT 2026)

Intitulé : _____

Université : _____

Année d'obtention _____ session _____

ou

☐ TITRE OU DIPLOME ADMIS EN EQUIVALENCE

Intitulé : _____

Université ou Ecole : _____

Année d'obtention _____ session _____

FICHE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE A L'EXAMEN D'ACCES AU CRFPA 2026 (CHOIX DES EPREUVES)

A EFFECTUER EN VOUS CONNECTANT VIA L'ENT DU 16 FEVRIER AU 30 AVRIL 2026.

N° étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--

Nom : _____ Prénom : _____

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

1°) une note de synthèse (5 h, coef. 3).

2°) une épreuve en droit des obligations (3 h, coef. 2).

3°) une épreuve destinée à vérifier l'aptitude à résoudre un ou plusieurs cas pratiques ou à rédiger une ou plusieurs consultations (3 h, coef. 2) au choix du candidat ⁽¹⁾ :

Droit civil	
Droit pénal	
Droit international et européen	

Droit des affaires	
Droit administratif	

Droit social	
Droit fiscal	

4°) une épreuve de procédure, destinée à vérifier l'aptitude à résoudre un ou plusieurs cas pratiques ou à rédiger une ou plusieurs consultations (2 h, coef. 2), en fonction du choix fait par le candidat à l'épreuve n° 3 :

EPREUVE DE PROCEDURE	COCHEZ VOTRE CHOIX	Candidats concernés selon leur choix de l'épreuve mentionnée au n°3
Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends	☐	Droit civil
	☐	Droit des affaires
	☐	Droit social
	☐	Droit international et européen
	☐	Droit fiscal
Procédure pénale	☐	Droit pénal
Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends	☐	Droit administratif
	☐	Droit international et européen
	☐	Droit fiscal

EPREUVES ORALES D'ADMISSION

1°) un exposé de quinze minutes, après une préparation d'une heure, suivi d'un entretien de trente minutes avec le jury, sur un sujet relatif à la protection des libertés et des droits fondamentaux (coef. 4).

2°) une interrogation d'une durée de 15 minutes, après une préparation de 15 minutes en langue anglaise (coef. 1)

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

- certifie ne pas être inscrit(e) à la session 2026 de l'examen d'accès au Centre de Formation Professionnelle d'Avocats dans une autre université que celle de Dijon, et
- certifie ne pas m'être présenté(e) 3 fois à cet examen avant cette session.

A _____, le _____

Signature,